

## ⑥ Que faire en cas d'inondation ?

Entoure les 3 actions à faire et barre les 3 actions à ne pas faire en cas d'inondation :



Fermez les portes  
et les aérations



Coupez l'électricité  
et le gaz



N'écoutez pas la radio  
pour ne pas connaître  
les consignes à suivre



Montez dans les  
étages en utilisant  
l'ascenseur



Allez chercher  
vos enfants à l'école



Ne téléphonez pas :  
libérez les lignes  
pour les secours

RÉPONSES :

Les 3 actions à entourer (à faire) :

- Fermez les portes et les aérations,
- Coupez l'électricité et le gaz,
- Ne téléphonez pas :

libérez les lignes pour les secours.

Les 3 actions à barrer (à ne pas faire) :

- Montez dans les étages en utilisant l'ascenseur (il faut monter dans les étages à pied),
- Allez chercher les enfants à l'école (il ne faut pas car l'école s'occupe d'eux),
- N'écoutez pas la radio pour ne pas connaître les consignes à suivre (au contraire, il faut écouter la radio pour connaître les consignes à suivre).